

Grande braderie !!!
Samedi 24 mai 2014
9h/17h
Ecole st Jean-Baptiste

Comment participer ?

En s'inscrivant et en réglant son emplacement de 3m x 3m en faisant un chèque de 10euros à l'ordre de l'OGEC grâce au talon ci-dessous.

A quelle heure s'installer ?

A partir de 8h, des personnes vous accueilleront et vous guideront vers votre emplacement.

Y-a-t-il un règlement ?

Oui. Il vous sera remis en échange de votre talon d'inscription et sera diffusé sur le site de l'école. (Par exemple, je m'engage à ne pas quitter mon emplacement avant 17h).

Comment cela s'organise-t-il ?

- a- Je m'inscris en complétant le talon ci-dessous et je règle.
- b- Je reçois mon numéro d'emplacement, le règlement de cette braderie.
- c- Je m'organise pour installer mon stand à partir de 8h (les organisateurs ne fournissent pas de tables, chariots,...)
- d- **Je m'engage à ne pas entrer mon véhicule dans l'enceinte de l'école.**
- e- Je m'engage à vider mon stand à 17h et laisser l'emplacement propre.

Puis-je manger sur place ?

Bien entendu ! Restauration et buvette sur place.

-Talon d'inscription-

Vide-grenier du 24 mai à l'école St Jean Baptiste

Madame, Monsieur, _____

Adresse : _____ Tél : _____

réserve _____ emplacement(s) x 10 euros pour la Braderie du 24 mai.

Nous nous engageons à respecter le règlement de cette manifestation et certifions, sur l'honneur, ne pas participer à plus de deux manifestations du genre dans l'année 2014.

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'OGEC pour un total de : _____ euros.

Date :

Signature :